

TRIMESTRIEL

N° 109

Hiver 2023

# LOU PASSADOU

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE BÉDOIN



[www.bedoin-mont-ventoux.fr](http://www.bedoin-mont-ventoux.fr)

**Bédoin**  
MONT VENTOUX

# SOMMAIRE

Actualités ..... 4

Les Travaux..... 12

La vie à Bédoin ..... 14

Dossier ..... 16

La vie à Bédoin ..... 18

Histoire, culture & patrimoine ..... 20

Forêt biodiversité environnement..... 21

La Vie associative ..... 24

Expression directe..... 30

Le coin des gourmets ..... 31



**LOU PASSADOU** Journal municipal d'information de Bédoin – Trimestriel gratuit – **N° 109 HIVER 2023**

Mairie : 04 90 65 60 08 – Directeur de la publication : Alain CONSTANT – Rédactrices en chef : Emmanuèle VALERIAN, Dominique VISSECCQ – Ont participé à ce numéro : les élus municipaux, les agents municipaux. Photos : Mairie de Bédoin. Tirage 2 300 exemplaires. Ne peut être vendu – Maquette et impression : Imprimerie MG, 84210 Pernes-les-Fontaines, 04 90 670 670.



Chères Bédouinaises, chers Bédouinains,

**L'**année 2023 s'achève, marquée par la poursuite du conflit en Ukraine auquel est venu s'ajouter le drame du 7 octobre sur le sol Israélien, une nouvelle fois aux portes de l'Europe. En France, l'assassinat du professeur Dominique Bernard parce qu'enseignant nous a, une fois de plus, une fois de trop, bouleversés.

L'actualité nationale inquiète à bien des égards : les multiples agressions verbales et physiques allant parfois jusqu'à l'insoutenable, voire l'irréparable, viennent nous rappeler combien notre société se fragilise progressivement.

**Je veux, ici, réaffirmer mon engagement, ainsi que celui des élus de la majorité, à maintenir notre commune dans l'unité au pied de notre patrimoine naturel exceptionnel : le Ventoux.**

Au niveau local, ces dernières semaines ont vu nos actions se poursuivre. Nos jeunes élus du conseil municipal des enfants, par leur implication, font déjà

avancer leurs dossiers. Aux côtés de leurs enseignants et des élues en charge du scolaire et de la culture, une parcelle pédagogique a été inaugurée dans notre forêt communale afin que notre jeunesse soit sensibilisée à la protection de nos espaces naturels. Les visites de l'Assemblée Nationale et du Sénat ont ouvert une « fenêtre républicaine » sur nos six jeunes en demande de connaissances.

Les travaux d'amélioration du quotidien se multiplient afin de garantir la sécurité routière, la préservation de nos réseaux d'eau potable, d'assainissement, sans oublier la poursuite du passage en led de notre éclairage public, entre autres.

Les réunions publiques s'enchaînent, tant sur le terrain afin d'exposer les améliorations à apporter dans les différents quartiers de notre village qu'en mairie à l'occasion d'exposés généraux sur l'avancée des dossiers. Lors de la sixième rencontre du mandat, réunissant

pour la deuxième fois les hameaux et les campagnes, l'annonce du rachat par l'intercommunalité (CoVe) de l'ancienne maison de retraite témoigne d'une implication quotidienne à faire de notre territoire un lieu d'attractivité et d'enjeux pour les générations futures.

Dans quelques semaines nous franchirons ensemble le cap d'une année nouvelle. **Quelques jours avant, le 22 décembre prochain, nous nous retrouverons autour de la tradition de Noël grâce aux ALLSTARS qui nous promettent déjà de rêver, de nous émerveiller en ces instants où nous en avons tant besoin.**

**Les élus et moi-même vous donnons rendez-vous samedi 13 janvier afin de vous présenter nos vœux les plus chaleureux. En attendant, nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année à la hauteur de vos espérances et dans le bonheur familial.**

Bien à vous,

**Alain CONSTANT**, maire de Bédoin  
vice-président de la CoVe

## ■ *La CoVe rachète l'ancien EHPAD pour en faire un projet économique*



► Depuis 2018, l'ancien EHPAD était à la vente sans résultat concret. À la demande de la municipalité, la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe) vient de racheter les locaux au centre hospitalier de Carpentras pour accueillir des entreprises.

Plusieurs réflexions autour d'un projet de zone artisanale sur la commune ont été menées sans jamais aboutir. Dès le début du mandat, l'équipe municipale a repris en l'état l'embryon du projet situé quartier de la Mayres.

Rapidement elle a pu comprendre que de multiples contraintes rendaient impossible et irréaliste le projet d'implanter une zone artisanale hors zone urbanisable :

- Contraintes techniques : pas de continuité avec l'urbanisation et en zone agricole, pas de tènement foncier
- Contraintes financières : plan de financement rejeté par la CoVe
- Contraintes administratives : loi montagne, mise en place du Zéro Artificialisation Nette, mesures compensatoires indispensables, indemnités agricoles.

En réalité, ce type de projet aurait dû aboutir bien avant, comme à Caromb, Malaucène, Venasque ou Carpentras Bellecour 3, mais il a manqué une réelle volonté politique.

**Signature des actes administratifs CoVe/EHPAD en présence notamment de gauche à droite du directeur du nouvel EHPAD de Bédoin M. Mattéo, Alain Constant, maire de Bédoin, Jacqueline Bouyac, présidente de la CoVe et Jérôme Bouletin, maire de Beaumes-de-Venise et 1<sup>er</sup> vice-président de la CoVe.**

Prenant conscience de ces réalités, et du potentiel offert par l'ancien EHPAD, les élus de la majorité ont planché sur un projet permettant de créer une véritable opportunité économique pour la commune.

► **Potentiel intéressant : 2 500 m<sup>2</sup> de plancher, 6 000 m<sup>2</sup> de foncier, accès sur la route départementale, parking à proximité, poste haute tension etc.**

Et c'est ainsi qu'en tant que maire, vice-président de la CoVe et président du CA de l'EHPAD, Alain Constant a su convaincre les acteurs concernés pour la vente du site au profit de la communauté d'agglomération.

► **Le 7 novembre 2023, l'acte administratif de vente était signé et la COVE en devenait propriétaire pour une somme avoisinant les 800 000 €.**

Désormais nous devons travailler avec les services de notre intercommunalité pour définir le contenu du projet qui devra donner la priorité aux forces vives locales.

Une étude va permettre de cibler avec pragmatisme les activités retenues.

Une enveloppe financière conséquente sera allouée pour la réhabilitation et l'aménagement du site.

La compétence économique est intercommunale et la CoVe qui pourra s'appuyer sur des subventions aura en charge la conduite du projet en collaboration naturellement avec la municipalité de Bédoin.

« Cette acquisition historique, marque un tournant dans la vie et les relations de la CoVe avec la commune et témoigne d'une belle collaboration. C'est une première, en effet, l'intercommunalité étant désormais propriétaire à Bédoin » commente Alain Constant.

Les élus communautaires soucieux du développement économique ont ainsi validé à l'unanimité le projet.

« Je tiens à exprimer toute ma gratitude à la Présidente de la CoVe Jacqueline Bouyac ainsi qu'à tous les maires du territoire, pour leur soutien en faveur du développement économique de Bédoin » conclut le Maire.

## ■ Les cimetières à Bédoin et dans les hameaux

► Depuis de nombreuses années à Bédoin, il n'est plus possible d'acheter par avance une concession dans les cimetières de la commune. Le nombre de concessions disponibles étant très faible, l'acquisition d'une concession n'est possible qu'en cas de décès.

Au fil du temps, les disponibilités se sont réduites d'une manière alarmante dans le cimetière du village et dans celui du hameau des Baux.

Prenant conscience, fin 2020 du retard accumulé par la commune et du risque à court terme de pénurie de concessions, l'équipe municipale s'est mise au travail dès 2021 afin d'avancer sur ces dossiers figés mais incontournables pour les administrés désireux d'avoir un lieu de sépulture.



### Cimetière de Bédoin

Courant 2021, la commune est entrée en contact avec les propriétaires de la parcelle G170, située, chemin de la Font-du-Loup.

Historiquement, pas forcément favorables à une cession au profit de la commune, les propriétaires ont accepté de renouer le dialogue avec la nouvelle équipe municipale pour ladite parcelle.

Au final, la commune a échangé ses parcelles, G178 et G 181 avec une surface totale de 6 145 m<sup>2</sup>, avec la parcelle G 170 d'une superficie de 7 060 m<sup>2</sup>. L'écart de surface, au profit de

la commune sera compensé par le paiement d'une soulte aux propriétaires.

Je profite de cette occasion pour les remercier de leur compréhension devant ce besoin urgent et majeur pour les habitants de la commune.

### Cimetière des Baux

Lors du conseil municipal du 3 mai 2023, après négociation, la commune a fait l'acquisition de 243 m<sup>2</sup>, à proximité du cimetière des Baux, à l'euro symbolique. Cette opération va nous permettre de débloquer une situation figée depuis début 2020, suite à l'annulation de la modification du PLU de 2019 par le tribunal administratif de Nîmes.

### Et après ?

Les études hydrogéologiques impératives et concluantes pour ce type de projet ont été réalisées.

Une maîtrise d'œuvre est engagée afin que l'on puisse planifier ces projets qui n'étaient pas prévus en début de mandat par manque de connaissance sur ce dossier.

► **L'estimation financière avant les études, est d'environ 550 000 € pour les deux réalisations.**

► **Le plan prévisionnel des projets sur la commune pour la fin du mandat sera forcément revu pour des raisons financières évidentes.**

► **Prochainement les habitants pourront à nouveau, par avance, faire l'acquisition d'une concession familiale.**

## RÉUNION PUBLIQUE

**Pour la sixième réunion publique, le 17 novembre 2023, les hameaux et les campagnes étaient à nouveau à l'honneur.**

**Devant une assemblée attentive, M. le maire a rappelé l'ensemble des projets aboutis, ceux en cours et à venir, notamment le rachat par la CoVe de l'ancienne maison de retraite.**

**La prochaine rencontre, concernera le quartier sud et sa périphérie, elle est fixée au 22 mars à 18 heures en salle du conseil municipal.**

## ■ Visite de Mme la Préfète, mardi 5 décembre



► Mme la Préfète de Vaucluse Violaine Démaret, accompagnée du Sous-Préfet de Carpentras Bernard Roudil, nous ont fait l'honneur de leur présence sur notre territoire.

Notre visite a démarré par le chalet Manin, enneigé pour l'occasion, puis c'est aux Demoiselles Coiffées que nous nous sommes rendus.

Mme la Préfète a apprécié cette réhabilitation locale avec un parement bois en cèdre du Ventoux. Elle a été séduite par la beauté de nos Demoiselles Coiffées.

Un temps de travail en salle du conseil municipal a permis d'échanger sur les dossiers majeurs de la commune, réalisés et à venir :

- Lotissement d'accèsion à la propriété
- Jardins familiaux et partagés
- En cours, vestiaire stade municipal, station de lavage des pulvérisateurs agricoles et de traitement des effluents, jardin public
- À l'étude, cimetière de Bédoin et des Baux, maison du PNR, résidence autonomie.

**C'est avec grand intérêt qu'ils ont pris connaissance des dossiers communaux et nous ont assurés de leur accompagnement pour la partie administrative et financière.**

**La disponibilité et l'écoute des représentants de l'Etat ont été appréciées des élus et responsables communaux présents. Un moment important pour l'avenir de la commune et de ses administrés.**



## ■ Projet d'ombrières sur le garage mort du camping municipal



► La commune de Bédoin a décidé de faire installer des ombrières solaires sur l'aire d'hivernage des caravanes de son camping municipal.

Après consultation par AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt), la réalisation et le financement de ce projet ont été confiés à CIBRAV, société coopérative citoyenne, domiciliée à Bédoin.

Les sociétaires de la coopérative CIBRAV sont exclusivement des citoyens, des collectivités et des entreprises du Comtat Venaissin.

► Les deux missions de CIBRAV sont de produire localement de l'énergie renouvelable et d'accompagner les habitants dans la transition énergétique.

La collectivité est désormais partenaire des actions portées par CIBRAV

Les citoyens de Bédoin seront tous invités à une réunion publique qui aura lieu le 11 avril 2024 à 18h30 à l'Oustaou d'Anais pour les informer sur le projet prévu à Bédoin mais aussi pour les sensibiliser aux modes de fonctionnement de la société coopérative citoyenne CIBRAV.

## ■ Réunion publique sur l'eau potable à Bédoin

► Le 5 octobre dernier, le maire de la commune en lien avec le comité Environnement, Biodiversité, Transition Énergétique et le Collectif Citoyen Bédoin-Ventoux, a organisé une réunion publique sur le sujet sensible de l'eau potable sur notre territoire avec le syndicat Rhône Ventoux et son délégué Suez.

À l'ordre du jour de ce type de rendez-vous inédit à Bédoin figuraient:

- La qualité de l'eau à Bédoin et les actions envisagées à moyen terme pour retrouver un niveau d'eau qualitatif sur l'ensemble des forages
- La sécurisation de la distribution sur la commune
- La préservation de la ressource

M. le Maire, attentif et sensible sur le sujet de l'eau, a pu remercier le Syndicat Rhône-Ventoux pour la transparence et la qualité des informations mais aussi l'ensemble des participants, pour ces échanges nourris et constructifs.

En résumé, une réunion de deux heures, qui a contribué à une meilleure compréhension entre les usagers et le distributeur, notamment sur les investissements à porter pour reconquérir de la ressource par le traitement du manganèse et des pollutions aux pesticides.



## ■ Éclairage public à LED à Bédoin

- Réduction de la pollution lumineuse
- Réduction impact sur la biodiversité
- Réduction des factures énergétiques
- Augmentation de la durée de vie des équipements

Commune et hameaux :  
534 points lumineux

En moyenne en France, l'éclairage public représente 40 % des factures électriques. Avant 2020, 53 points lumineux étaient

équipés de LED soit environ 10 % du parc.

Depuis le début du mandat, 256 équipements à LED implantés sur la commune soit 48 % du parc, soit 5 fois plus!

Le dernier chantier commandé par la collectivité au Syndicat d'Énergie Vauclusien est de 139 000 €

Total 309 luminaires en LED sur la commune soit 58 % du parc



Un bel engagement de la part des élus pour l'environnement, la biodiversité et la transition énergétique.

Gardons le cap pour atteindre à la fin du mandat 80 % du parc!



## ■ Bilan camping-piscine 2023 – projections 2024

▶ L'investissement engagé début 2023 est d'environ 100 000 €

▶ Aménagement de 6 écolodges pour augmenter les recettes du budget annexe Camping- piscine environ 40 000 €

▶ Réfection de la buvette de la piscine environ 30 000 €

▶ Terrain de tennis 15 000 €

▶ Divers : aire camping-car, caisse piscine etc. 15 000 €

▶ Les chiffres montrent clairement une augmentation du chiffre d'affaires de 54 000 € entre 2021 et 2023 :

▶ • Implication des gérants sur la saison 2022 puis 2023

▶ • Investissement début 2023 des écolodges : + 27 000 €

▶ Suite aux bons résultats et toujours dans une démarche d'améliorer le chiffre d'affaires nous continuons à investir pour fin 2023 et début 2024

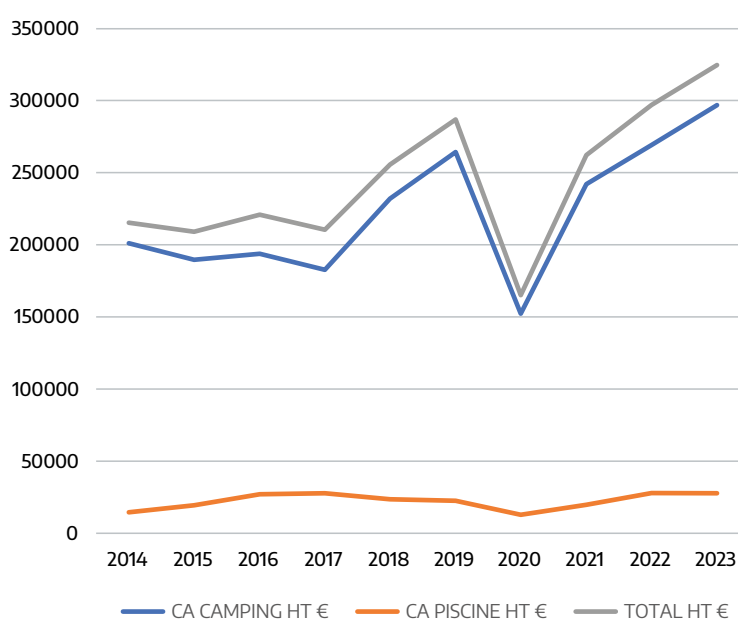
▶ Commande passée pour 2 mobile homes en octobre 2023 : coût 42 000 €

▶ Création des réseaux électricité assainissement : environ 20 000 €

▶ Décision de refaire les sanitaires vétustes en commençant en 2023-2024 par celui de Perrache estimation 40 000€

ANNÉE	CA CAMPING HT €	CA PISCINE HT €	TOTAL HT €
2014	200 978	14416	215 394
2015	189 723	19376	209 099
2016	193 913	27079	220 993
2017	182 737	27627	210 364
2018	231 989	23609	255 598
2019	264 208	22531	286 739
2020	152 276	12829	165 104
2021	242 216	19823	262 039
2022	269 151	27878	297 029
2023	296 832	27786	324 618

Résultats Piscine - Camping 2014-2023



**OBJECTIF TENDRE VERS UN BUDGET CAMPING-PISCINE AUTONOME**



■ *11 novembre, recueillement et émotion*



105 ans plus tard et après une Seconde Guerre mondiale, qu'avons-nous retenu du sacrifice de millions de soldats, de civils « Morts pour la France » à l'heure où l'actualité nationale et internationale reste dramatique? Ce sont nos jeunes élus du Conseil Municipal pour Enfants qui ont su le mieux nous rappeler ces heures tragiques par la lecture de lettres de Poilus de Bédoin. La reconstitution de la Tranchée d'Avignon, Poste 6, par **Éric COSSE** nous a, un instant, re-

plongés dans l'enfer d'un quotidien effroyable. **Merci, Éric, pour cet engagement à nos côtés ainsi qu'à l'association Mémoires de Bédoin et du Ventoux. Merci au sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste BLANC, qui nous a honorés de sa présence pour cette séquence mémorielle.** Merci aux élus présents et aux services municipaux pour la préparation et l'organisation de cette matinée entre les hameaux et le cœur du village.



■ *5 décembre: Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie*

Aux côtés des représentants de l'association des anciens combattants, des corps constitués, des administrés et des élus, M. le maire a lu le message officiel avant de rappeler la mémoire de tous ceux qui sont tombés et qui ont disparu, civils et militaires.

Afin qu'ils ne soient pas oubliés, le dépôt des gerbes est venu clôturer ce moment de recueillement.

## ■ Conseil municipal du 12 juillet 2023

### Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mai 2023.

#### 1. Convention de servitudes au profit d'Enedis

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter la constitution de servitudes au profit de la société Enedis sur les parcelles communales cadastrées G2038, G2185 et 2186, lieu-dit les Florans.

#### 2. Installation d'une forêt pédagogique sur des parcelles communales

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le principe de l'accueil d'une forêt pédagogique au sein de la forêt communale, sur le tènement communal forestier dit de Perrache et Besouce. Il est également acté de mettre à disposition du conseil municipal d'enfants les parcelles N° P4016 et 4009.

#### 3. Convention avec le Département de Vaucluse – restauration écologique plateforme des tempêtes

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la partie sommitale du mont Ventoux, dont le Département de Vaucluse a assuré la maîtrise d'ouvrage, il convient aujourd'hui de réaliser le volet environnemental de ce projet.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver cette convention.

#### 4. Convention avec le Parc Naturel Régional du Mont Ventoux – occupation du domaine public communal par des panneaux Relais Information Service (RIS) VTT/TRAIL

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver ladite convention.

#### 5. Lotissement communal « Le Clos des Sables »

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la modification du règlement d'attribution des lots du lotissement « Le Clos des Sables » en fixant, qu'à compter de la présente délibération, les dossiers de candidature

seront traités par l'huissier de justice au fur et à mesure de leur réception et ce jusqu'à l'attribution de tous les lots et tous les critères et conditions de recevabilité seront appréciés à la date de dépôt du dossier.

#### 6. Cimetière – échange de parcelles – extension et création

Vu les capacités restantes des cimetières de Bédoin et des Baux, une extension du cimetière des Baux et la création d'un nouveau cimetière à proximité du village constituent une nécessité.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'approuver l'extension du cimetière des Baux sur la parcelle B1369 et la création d'un nouveau cimetière sur la parcelle cadastrée G170

- D'autoriser l'échange des parcelles communales cadastrées G178 et G181 avec la parcelle cadastrée G170 frappée de l'emplacement réservé N° 1 au PLU communal en accord avec les propriétaires de la parcelle G170;

#### 7. Syndicat d'Énergie Vauclusien – désignation d'un délégué suppléant

Par 22 voix pour et une abstention (M. Patrick Emond), le conseil municipal décide de désigner Monsieur Patrick Emond, en qualité de délégué suppléant pour représenter la commune au sein du Syndicat d'Énergie Vauclusien.

#### 8. CoVe – fonds de concours 2023

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement par la CoVe d'un fonds de concours d'un montant de 131 326 € pour l'année 2023.

#### 9. CoVe – mise à disposition partielle du service voirie auprès de la commune – convention 2023/2024

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le renouvellement de la convention relative à la mise à disposition partielle du service voirie de la CoVe auprès de notre commune.

#### 10. Budget principal 2023 – décision modificative n° 2

#### 11. Budget annexe – exploitation forestière 2023 – décision modificative n° 1

Les délibérations 10 et 11 concernent le budget approuvé à l'unanimité.

#### 12. Subvention exceptionnelle au Comité des œuvres sociales de la commune

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention complémentaire de 600 euros au Comité des œuvres sociales.

#### 13. Instauration d'une prime à la naissance

Par 18 voix pour et 5 contre (M. Patrick CAMPON, M. Olivier MERCIER, Mme Yannick CHARRETEUR, M. Michel PAPE, M. Michel FELDMANN), le conseil municipal décide d'approuver le versement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, d'une prime à la naissance de 50 € par enfant domicilié sur la commune de Bédoin à sa naissance.

#### 14. Instauration d'une aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'approuver, qu'à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023, la commune de Bédoin attribue une aide au financement de l'achat de récupérateurs d'eau pour les particuliers,

- De fixer le montant de cette aide à 50 % du prix d'achat TTC de l'équipement neuf (hors main-d'œuvre d'installation) dans la limite d'un plafond de 400 € par bénéficiaire et d'une aide par foyer fiscal,

- De fixer que cette aide sera attribuée par ordre d'arrivée des demandes, sur production d'un dossier complet,

- De fixer que l'aide sera versée sur production de la facture acquittée correspondant au devis validé et après vérification de la mise en service du récupérateur d'eau.

## 15. Contrat d'engagement éducatif – modification des modalités de rémunération

Le conseil municipal décide, à l'unanimité:

- D'approuver le recours à des Contrats d'Engagement Éducatif en fonction des besoins pour exercer les fonctions d'encadrement et de direction de l'ac-

cueil collectif de mineurs organisés par la commune;

- D'adopter les forfaits de rémunération brute présentés pour ces contrats

## 16. Modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal décide à l'una-

nimité les modifications apportées au tableau des effectifs.

### Information

L'état des décisions du maire du 05/05/2023 au 29/06/2023 ainsi que les budgets peuvent être consultés sur le site de la mairie.

## ■ Conseil municipal du 12 septembre 2023

### Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2023.

#### 1. Forêt communale état des assiettes de coupe 2024

La forêt communale de Bédoin est gérée suivant un plan d'aménagement approuvé par délibération du conseil municipal n° 2018-106 du 18 octobre 2018.

Par courrier du 28 août 2023 et afin de préparer les coupes de l'exercice 2024, l'ONF a fait part à la commune de son besoin d'organiser, le 28 septembre 2023 une vente de bois sur pied par soumissions, ledit bois provenant des parcelles proposées à l'inscription pour l'exercice 2024.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'arrêter l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2024 pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation et de fixer la destination des coupes et produits des coupes de l'état d'assiette de l'exercice, ainsi que des modalités de leur commercialisation.

#### 2. Lotissement communal « Le Clos des Sables » : nouvelle attribution du lot n° 4

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le lot du lotissement communal « Le Clos des sables » à Mme Élise BONNET et M. Anthony GRIMALDI. La superficie du lot sera déterminée précisément après réalisation des documents d'arpentage. Le prix au m<sup>2</sup> restera quant à lui inchangé à 205 €/m<sup>2</sup>.

#### 3. Participation financière de la cave coopérative des vigneronns du mont Ventoux

La commune a passé commande d'un poteau incendie qui a été positionné sur son domaine public et contribue à la défense communale contre l'incendie. Cette installation permet notamment de répondre aux besoins de la cave coopérative des vigneronns du mont Ventoux et ainsi leur éviter une dépense de 30000 € pour une implantation sur son domaine privé.

La commune a accepté, à titre exceptionnel, de porter cette opération car cela participe de son soutien à l'activité viticole, particulièrement importante pour l'économie locale et l'entretien des paysages de notre territoire.

La cave coopérative des vigneronns du mont Ventoux propose de verser à la commune une participation financière correspondant au montant HT de l'installation du poteau incendie soit 4731.01€.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le versement par la cave coopérative des vigneronns du mont Ventoux d'une participation financière minimale de 4731.01€ HT. Cette participation, imputée en recette au budget principal de la commune, peut être réactualisée en fonction du coût définitif supporté par la commune.

#### 4. Budget principal – décision modificative n° 3

La délibération n° 4 concerne le budget approuvé à l'unanimité.

#### 5. Régie des équipements municipaux La Pinède camping piscine tennis – remboursement des acomptes pour la réservation des séjours d'octobre 2023

Les conditions générales de vente du camping municipal, telles que fixées par décision du maire n°AU-2023-009 en date du 30 janvier 2023, ne prévoient pas de remboursement des acomptes. Aussi, ces derniers doivent être autorisés par l'assemblée délibérante.

La collectivité, au vu des réservations effectuées et pressenties ainsi que pour des raisons économiques de fonctionnement, a pris l'initiative de modifier sa période d'ouverture pour la saison 2023. La date initiale de fermeture initialement fixée au 15 octobre a été avancée au 30 septembre.

Deux clients sont concernés et ont fait part de leur demande de remboursement, d'une somme de 17,50 € pour chacun d'eux. Ces annulations étant du fait de la collectivité, il est demandé au conseil municipal de rembourser ces acomptes.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la dérogation aux conditions générales de vente en autorisant le remboursement total des acomptes.

#### 6. Désignation d'un signataire pour les autorisations d'urbanisme au titre de l'article L422-7 du code de l'urbanisme

L'article L.422-7 du code de l'urbanisme dispose que « si le maire est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel soit comme mandataire, le conseil municipal désigne un autre de ses membres pour prendre la décision. »

La commune a enregistré une demande de permis de construire sous le numéro PC84017 23 C0021 déposée par un proche parent de M. le maire.

En conséquence et en application de l'article L422-7 susvisé, il est demandé au conseil municipal de désigner un élu pour prendre la décision relative à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme ci-dessus mentionnée.

Par 18 voix et une abstention (M. Michel FELDMANN), le conseil municipal, placé sous la présidence de M.

Gilles BERNARD, décide de désigner Mme Dominique VISSECO, adjointe au maire, pour prendre la décision et pour signer les documents relatifs à la demande de PC n° 84017 23 C0021 ainsi que pour prendre toute décision relative à la délivrance de toute autorisation d'urbanisme, pour tout projet pour lequel le maire serait intéressé au sens de l'article L 422-7 du Code de l'Urbanisme durant le mandat en cours.

## 7. Motion relative au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux

L'Association des Maires de Vaucluse a adopté lors de son conseil d'administration du 10 juillet 2023, une motion de soutien à la proposition de loi déposée à l'Assemblée Nationale par Jean-François LOVISOLO, député de Vaucluse, et Karl OLIVE, député des Yvelines. Cette proposition de loi vise

à renforcer les sanctions à l'égard des auteurs d'actes de violence et de menaces envers les élus municipaux dans l'exercice de leurs fonctions.

En lien avec l'association des Maires de Vaucluse, il est proposé au conseil municipal de voter la motion relative au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la motion relative au renforcement de la législation.

### Information

L'état des décisions du maire du 06/07/2023 au 28/08/2023 ainsi que les budgets peuvent être consultés sur le site de la mairie.

## ■ Bilan des travaux dernier trimestre 2023

► **Travaux de réfection des réseaux d'eaux usées et potables sur le haut de l'avenue Barral-des-Baux**  
Lors du chantier, il a été constaté plusieurs raccordements historiques d'eaux usées sur le pluvial. Ces raccordements sur le réseau pluvial occasionnent des remontées d'odeurs nauséabondes sur la voie publique et un impact négatif sur l'environnement.



La reprise de ces raccordements lors des travaux permet d'assainir la zone et de mieux traiter les effluents concernés.



► **Rénovation du local poubelle et mise en place de caches pour les bacs poubelles**



# LES TRAVAUX

## ► Rénovation fontaine des écoles

Les services techniques ont rénové la fontaine des écoles qui avait bien besoin d'un entretien. Les photos attestent du rendu esthétique et soigné.

- Réfection des enduits
- Reprise de la couverture de la fontaine

**Une action qui améliore notre cadre de vie et la qualité des équipements**



## ► Mise en sens unique départ chemin des moulins

Courant janvier 2023, le chemin des Moulins était fermé avec un arrêté de mise en sécurité, à partir de la route de Crillon en raison d'un risque d'effondrement d'un mur sur la voie publique. Avant la réouverture à la circulation, nous avons souhaité rencontrer les riverains pour évoquer l'usage futur de cette voie étroite et dangereuse au départ du village.

Les riverains venus nombreux ont formulé, à l'unanimité, la demande d'une mise en sens unique du village vers les moulins.

**En présence du maire et des élus, cette proposition émanant des usagers a été validée pour une meilleure sécurité dans ce secteur sensible.**



## ► Installation d'un éclairage LED dans la Bibliothèque

- Réduction de notre facture énergétique
- Amélioration de la qualité d'éclairage

## ► Raccordement d'une borne à destination de nos agriculteurs sur le canal de Carpentras

**Préservation de l'eau**



## ► Mise en place de bancs, place de la Bourgade et rue de Boncompagne



Le passage sur l'eau du Canal de Carpentras pour les bornes à destination de nos agriculteurs se poursuit. Désormais, celle située à proximité du cimetière des Baux est raccordée sur de l'eau non potable. Notre travail de collaboration avec le Canal reste une priorité en matière de préservation et d'économie d'eau potable.

- Remplacement de la trappe de désenfumage à l'école maternelle
- Démarrage du chantier de station de lavage et de remplissage des pulvérisateurs au chemin des Granges
- Démarrage du chantier de rénovation des vestiaires du stade municipal
- Démarrage du chantier du jardin public route de Flassan

## ■ Colis de Noël 2023



Le 7 décembre dernier, nos aînés de 80 ans et plus qui le souhaitent, ont pu participer à un après-midi festif organisé par les membres du CCAS.

À cette occasion, après avoir assisté à une représentation des élèves de la classe de CM1 de Monsieur Christophe BERNARD, les personnes présentes ont profité de ce moment de convivialité et de partage pour échanger avec nos jeunes Bédouinains autour de jeux de société.

Enfin, pour clore cet après-midi festif, chaque convive s'est vu remettre par les membres du Conseil d'Administration du CCAS le traditionnel colis de Noël.

► **Les membres et les élus du CCAS rendront visite à tous ceux qui, malheureusement, n'ont pu participer à cette manifestation pour leur offrir leur colis.**

## ■ Livraison des repas de nos aînés à domicile

Si vous ne souhaitez plus cuisiner tous les jours, si vous recherchez un service de proximité et de qualité, le portage de repas est une bonne solution pour vous et il existe « Made in Bédoin » !

**Depuis la fin de l'année 2021, la Résidence « Albert-Artilland » et la commune de Bédoin se sont rapprochées pour créer un service de portage de repas le plus local possible pour les personnes âgées qui le désirent, qu'elles habitent le village ou les communes proches.**

La confection des repas est ainsi réalisée à la maison de retraite par les cuisiniers de l'établissement et la livraison est assurée par deux professionnels particulièrement attachés à leur commune. Équilibre, qualité, ... nos équipes savent aussi se remettre en cause pour

toujours vous proposer le meilleur dans votre assiette.

Nous lançons par exemple actuellement une grande campagne de recueil de satisfaction auprès de tous nos bénéficiaires.

► **Si cela vous intéresse n'hésitez pas à nous contacter au 04 90 65 64 14 (du lundi au vendredi) ou par mail: secretariat@mr-bedoin.fr.**

Quelques rappels de notre prestation, en espérant vous compter bientôt parmi nous :

► **Livraison les lundis, mercredis et vendredis, toute l'année;**



► **Contenu : repas complet du midi et repas plus léger pour le soir (pain compris sans engagement sur sa fraîcheur hors jours de livraison)**

► **Tarif : 9,50 € par jour**

Nous comptons sur vous pour vos remarques et votre soutien dans la poursuite de ce service local !

## ■ À nos Bédouinaines et Bédouinains de 70 ans et +

Revoilà l'occasion de nous retrouver pour le repas des aînés qui aura lieu au Village Vacances les Florans. Nous préparons activement cet événement qui, nous l'espérons, sera aussi réussi que l'édition 2023.

Nous nous réjouissons de vous proposer de choisir parmi les trois dates suivantes :

- **Mardi 12 mars 2024 à 12 heures**
- **Jeudi 14 mars 2024 à 12 heures avec animation musicale.**
- **Samedi 16 mars 2024 à 12 heures avec animation musicale.**

Nous comptons sur votre présence pour partager ensemble ce moment de partage et de rencontre.

Afin de permettre une bonne organisation, une invitation sera diffusée, courant janvier, par courrier.

**Le coupon-réponse sera à retourner avant le 10 février 2024. Dans cette attente, pour plus de précisions, le CCAS se tient à votre disposition. À très bientôt.**

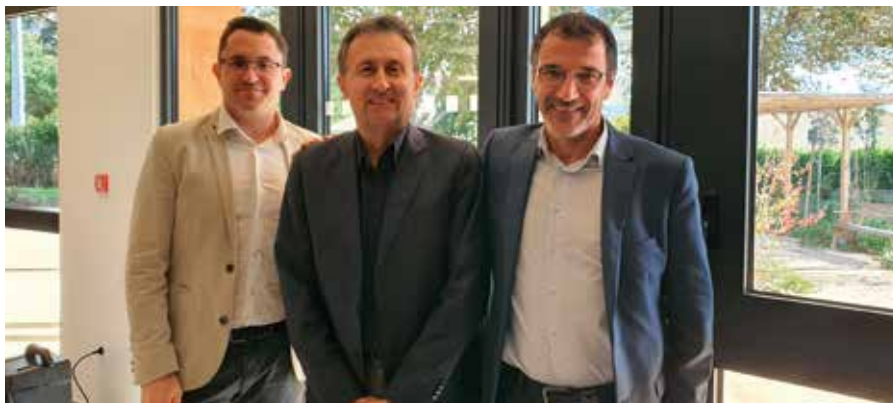
## ■ *Maison de retraite: départ du directeur*

Le 7 novembre 2023, Alain de Haro directeur de la maison de retraite de Bédoin et de l'hôpital de Carpentras, quittait ses fonctions pour rejoindre le secteur hospitalier d'Orange.

Alain a œuvré pendant plus de 7 ans sur le devenir de notre EHPAD.

Il a contribué par son humanisme, sa pugnacité et son sens aigu du service public à la construction du nouvel EHPAD. Une belle réussite pour nos aînés et notre village.

L'assistance nombreuse le jour du départ témoigne de la réussite de cet homme qui aura marqué de son empreinte la vie de l'ancien et du nouveau EHPAD.



► Au nom de tous les Bédouinains, je tiens à lui exprimer toute notre gratitude dans notre revue municipale

Bonne route Alain, tu étais toujours le bienvenu à Bédoin, tu resteras toujours le bienvenu à Bédoin. MERCI...

## ■ *Demoiselles Coiffées*

► Le 18 novembre dernier, le site des demoiselles coiffées s'est refait une beauté!

Cette matinée citoyenne dédiée à la protection de notre patrimoine naturel a rassemblé toutes les bonnes volontés.

► Récupération de gravats et coupe des pins atteints par le scolyte étaient au programme de cette opération de nettoyage dédiée à la protection de notre patrimoine naturel, désormais communal.

Merci à nos administrés impliqués et dévoués ainsi qu'aux élus en charge de ce dossier.



## ■ Dossier: les fermes pédagogiques ont du succès!

### Les Pagas du Ventoux, rencontre avec Julie Denis-Gerbaud

#### Comment vous est venue cette passion pour les Alpagas?

Tout d'abord j'ai un parcours professionnel diversifié sans doute lié à mes études tout aussi variées!

J'ai mis longtemps à avoir le déclic du métier passion, celui qui vous fait vous lever le matin avec un plaisir réel. Après avoir expérimenté les

domaines du commerce, du tourisme, etc., j'ai toujours ressenti cet appel du monde rural auquel j'appartiens. J'ai d'ailleurs obtenu un diplôme d'Auxiliaire de Santé Animale, entre autres. Un jour, alors que j'étais en déplacement à Richerenches, je suis allée voir un élevage d'Alpagas... Coup de foudre immédiat pour ces animaux. Je suis rentrée à Bédoin et j'ai expliqué à mes parents mon souhait de reprendre les terres et l'exploitation agricole aux Fatignons. L'aventure a commencé là. Maintenant je suis secondée par mon mari Patrick.



#### Comment s'organise une journée aux Pagas du Ventoux?

La vie avec les animaux s'organise à leur rythme et en fonction de ce que nous proposons à la ferme pour les visiteurs. Bien sûr une grande partie est consacrée aux soins de nos animaux. Vous vous doutez bien qu'avoir des Alpagas nécessite de s'assurer les

services d'un vétérinaire spécialiste des camélidés. Il y a aussi l'apprentissage du licol afin de pouvoir se déplacer avec eux. Mais la ferme ne se réduit pas aux Alpagas. Nous avons des moutons et travaillons la laine. Nous exposons également sur les marchés, notamment celui de Bédoin!

#### Quels sont vos projets?

Nous souhaitons développer la vente de la laine produite au domaine. Avec un groupe d'amies nous sommes en train de réfléchir à la meilleure stratégie commerciale. L'une d'entre elles



est présente à la Caserne des Artisans et a déjà des idées formidables.

Ensuite, nous aimerions ouvrir un musée dans l'un des hangars pour expliquer encore mieux notre métier et notre passion!





## Pantai, la ferme pédagogique itinérante de Marion Olivieri

### Comment est né le concept ?

« *Pantai* » signifie rêve en provençal et c'est aussi le nom de mon premier cheval.

Adorant les animaux depuis toute petite, j'ai souhaité présenter au public un panel d'espèces issues de notre territoire agricole. Mais le socle de cette aventure est le cheval : j'ai mon moniteur et mon B.E. J'ai enseigné l'équitation pendant plus de 13 ans et quand ma petite dernière est entrée à l'école, je me suis lancée en septembre 2022 !

J'ai une prédilection avec nos aînés : je vais régulièrement à leur rencontre en EHPAD, une fois par mois, et je partage des instants formidables à leurs côtés. Avec mes animaux, ces personnes replongent souvent dans leurs racines et c'est très émouvant de les voir agir avec un mouton, un poney, une poule ou bien encore un lapin. Mais je reçois aussi un autre public à la ferme, des enfants accompagnés de leurs parents et j'organise, à la demande, des événements privés chez les particuliers. Cela va des anniversaires, aux mariages et aux baptêmes.



### 24 heures à la ferme Pantai

Le matin est consacré aux soins et chaque animal a son régime alimentaire. Le bien-être est le mot d'ordre : à titre d'exemple, mes trois chevaux ont leur soupe et du foin très fin... En gros, je consacre deux heures à la nourriture et aux entretiens. Ensuite, l'admini-



nistratif prend le pas ! Les après-midi sont consacrés aux courses pour mes pensionnaires, à récupérer mes enfants à la sortie des écoles et, à nouveau, à l'entretien de la ferme.

Quand je suis à l'extérieur, en démonstration, ce sont douze heures pleines de travail.

Il faut aussi consacrer du temps au dressage : la première année a été intense avant que tous les animaux arrivent à se côtoyer dans une ambiance idéale de bonne entente. Par ailleurs cela demande d'être particulièrement bien entourée médicalement. J'ai des vétérinaires spécialisés pour les chevaux et les poneys, un ostéopathe, un

dentiste et pour le reste des consultations, c'est notre vétérinaire de Bédoin qui en a la responsabilité.

### Quels sont vos projets ?

Je souhaite développer ma communication même si les journées sont bien remplies !

J'envisage des partenariats avec des foyers de jeunes enfants, de personnes en situation de handicap tout en imaginant, déjà, l'éventualité de stages en lien avec la nature. Je ne sais pas trop encore sous quelle forme mais j'y réfléchis...

Enfin, je veux vraiment pouvoir développer l'accueil à la ferme en mode immersion avec les animaux !

## ■ Bilan France services



► Cette année, notre espace France Services a été très sollicité.

La fréquentation a fortement augmenté : à ce jour 2159 usagers ont été reçus à France Services, ce qui représente 481 usagers de plus que l'année précédente, pour diverses démarches administratives, dématérialisées ou non, en partenariat avec l'ANTS, la CAF, la CPAM,

la MSA, la CARSAT (caisse de retraite), Pôle emploi, la DGFIP (impôts), et la justice.

C'est un large panel de population que nous touchons.

Ces usagers qui rencontrent des difficultés avec l'outil informatique ou dans leurs démarches administratives, de plus en plus complexes, sont accueillis avec professionnalisme dans nos locaux.

► Les demandes accompagnées se font principalement sur RDV en mairie ou à domicile.

Depuis le début du mandat, France Services se déplace aussi au domicile des usagers qui n'ont pas la possibilité de venir en mairie. Les sollicitations sont en nette augmentation : 32 demandes à ce jour contre 15 à 20 en 2022.

Cette démarche s'inscrit dans une politique de proximité auprès de nos habitants.

Enfin, plusieurs partenaires proposent des permanences gratuites sur rendez-vous en Mairie :

- Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD-Avocat)
- Association de Médiation Pénale et d'Aide aux Victimes (AMAV)
- Services des Impôts (DGFIP)
- Conciliateur de justice

Chaque année, une journée porte ouverte se tient lors du marché hebdomadaire, devant la mairie.

Lundi 2 octobre 2023 de 9 heures à 12 heures et, comme l'an dernier, nombreux ont été les Bédouinains à se présenter sur le stand afin de découvrir, recueillir des informations et prendre rendez-vous.

**Merci à nos agents pour leur accueil, leur amabilité, leur disponibilité et leur implication.**



## ■ Une belle récompense pour la Police Municipale et notre marché hebdomadaire : le parasol d'Or a été remis le 21 novembre dernier !

Dans le cadre des missions conférées à nos agents de la Police Municipale, la gestion des marchés en est une part importante.

Composé de deux gardes champêtres, d'une nouvelle régisseuse du domaine public, d'un agent polyvalent et d'un Chef de Poste entré en fonction en mars 2023, ce service vient d'être récompensé pour l'organisation de notre marché hebdomadaire classé parmi les plus beaux marchés provençaux.

Sous l'impulsion de Patrick Rossetti, adjoint délégué, les lundis matin à Bédoin sont devenus un incontournable.

Le parasol d'Or est une reconnaissance bien méritée qui vient s'ajouter à celle obtenue dans les années 2000.

Par ailleurs, et à la demande de M. le maire, l'accent a été mis sur les missions de proximité de la Police Municipale. Le souhait étant de déployer quotidiennement sur le territoire les agents au service des administrés, et de venir en aide chaque fois que nécessaire.

Pour autant, d'autres tâches s'inscrivent dans les objectifs de ce ser-



vice, comme la préservation de notre environnement, la sécurité des biens et des personnes, l'accompagnement lors des manifestations sportives ou festives, etc.

## ■ *Les Cavaliers de la Louvière à l'honneur*



Anne Duchâteau, médaillée de bronze en club 1;  
Diane Blanc, médaille d'or club 1 « jeune senior »;  
Cyrielle Delnoy, championne de France club élite, seule mineure de l'épreuve;  
Toni, leur professeur et son équipe.

► Le centre équestre des « Cavaliers de la Louvière » s'est illustré lors du Generali Open de France 2023 à la Motte-Beuvron.

Un grand bravo à Zoé Delville, championne de poney club 1;

La médaille de la ville de Bédoin a été remise le mardi 28 novembre, symbole de notre reconnaissance pour ce club qui sait allier compétition et profond respect du bien-être animal.

## ■ *Saint Valentin*

Avec une actualité souvent pesante et dans un contexte morose, la commune souhaite mettre un peu de tendresse, de bienveillance et d'amour dans le quotidien des Bédouinains. C'est pourquoi nous avons décidé que le service communication diffuserait vos messages d'amour, vos mots doux ou même votre demande en mariage sur les deux panneaux lumineux de la commune à l'occasion de la Saint Valentin!

► **Nous attendons vos messages signés de 200 caractères Max avant le 10 février par mail à [info@bedoin.fr](mailto:info@bedoin.fr)**

Vos mots doux seront diffusés toute la journée du 14 février!

## HISTOIRE, CULTURE & PATRIMOINE

## ■ *Le Jas des Landérots, patrimoine historique du mont Ventoux*

Avec l'appui et le soutien du sous-comité « Entretien du patrimoine du Ventoux » qui œuvre à la conservation de notre patrimoine, un premier travail de nettoyage des abords du Jas a été réalisé au printemps 2023 par les bénévoles.

Après la reconstruction des murs latéraux, mi-octobre, ont eu lieu les premières poses des éléments de la charpente. Une charpente faite de poutres de cèdres, récupérées et façonnées depuis la cédraie lors des découpes de planches pour le chalet Manin.

► **Notre patrimoine bâti et naturel est un sujet essentiel sur lequel nous sommes résolument engagés depuis le début du mandat.**

La fin des travaux est prévue début 2024.

**A cette occasion nous nous retrouverons pour un moment de convivialité.**



## ■ Une bibliothèque pour envelopper l'hiver !

Si les prix littéraires de cet automne vous ont échappé, ils vous attendent c'est sûr, dans votre bibliothèque!

Sachez également que vous pouvez y trouver des livres spécifiques pour les personnes « DYS », ainsi qu'une collection de livres « Facile à lire ». Les bibliothécaires ont été formées sur ces spécificités et difficultés rencontrées par certains lecteurs pour entrer dans le plaisir de la lecture. Elles sauront répondre à différents cas particuliers. N'hésitez pas à vous rapprocher d'elles.

Plusieurs rendez-vous autour du livre et de la lecture sont à noter dans vos agendas pour ce début d'année :

– « **Phonofolium** », une étrange exposition installation prendra place à la bibliothèque du 12 au 26 janvier.

Créée par la compagnie Scenoscome, Phonofolium est une œuvre interactive présentant un arbuste dont les feuilles réagissent aux caresses humaines par un son, un chant, rendant perceptible l'interaction entre le végétal et l'homme. Venez partager une expérience envoûtante et futuriste : vous ne regarderez plus les plantes de la même façon!

Grégory Lasserre, l'un des concepteurs de « Phonofolium », présentera sa démarche artistique lors d'une conférence, vendredi 12 janvier à 18h30 à la bibliothèque.

Installation visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque, et entrée libre, également pour la conférence.



« **Phonofolium** »  
Arbre sonore et interactif

– **Une permanence informatique gratuite** proposée par les conseillers numériques du service Livre et Lecture du département de Vaucluse aura lieu à la bibliothèque le mardi 16 janvier, de 10 heures à 12 heures : lors de RV individuels de 30 minutes, vous pourrez vous faire accompagner pour résoudre les problèmes rencontrés lors de l'utilisation votre ordinateur, tablette ou smartphone. La prise de rendez-vous est obligatoire, auprès des bibliothécaires.

– « **L'Heure du conte** » continue d'enchanter petits et grands ! Poussez la porte et partez à la découverte du monde grâce au talent et à l'imagination débordante des conteurs bénévoles de la bibliothèque, les mercredis 17 janvier, 14 février, 13 mars et 10 avril, à 17 heures, salle du Conte lu. À partir de 4 ans. Entrée libre.

– **Les Ateliers Numériques** sur tablettes pour seniors se poursuivent avec deux rendez-vous : Pour tous ceux qui ne sont pas encore familiers de l'univers des tablettes, **une séance d'initiation** aura lieu le mardi 23 janvier, de 10 heures à 12 heures.

– Un atelier « **mémoire** » est programmé le mardi 6 février, de 10 heures à 12 heures Entretien ses facultés cognitives grâce à des applications ludiques, c'est tout simple!

Ces ateliers sont gratuits mais les places étant limitées, une inscription est nécessaire auprès des bibliothécaires. Les tablettes sont mises à disposition par la bibliothèque et l'ambiance est conviviale.

– **Pour les enfants, pendant les vacances d'hiver**, des ateliers sont proposés :

Mardi 27 février de 10h30 à 12 heures, atelier créatif « Fabrique ton marque-page! ». Sur réservation à partir de 8 ans. Mardi 5 mars de 10h30 à 12 heures, atelier tablette « Viens sampler et mixer sur tablette! » pour les 7-11 ans. Sur réservation.

Vendredi 8 mars de 10h30 à 12 heures, atelier tablette « Histoires interactives sur tablette! » pour les 4-6 ans. Sur réservation.

– « **Puisette et fragile** » : Spectacle jeune public (à partir de 3 ans et jusqu'à 10 ans)



« **Puisette et fragile** »  
Cie Paradisiaque

Vendredi 1<sup>er</sup> mars à 11 heures, Auditorium du centre culturel. Gratuit. Théâtre-danse d'après l'album « Puisette et fragile » d'Estelle Olivier, Samuel Ribeyron, Laure Poudevigne.

*Puisette vit seule avec son pingouin sur son île. Mais voilà qu'un matin arrive sur le rivage un gros paquet qu'elle n'a pourtant pas commandé. Dans ce paquet, il y a une petite fille, qui va venir bousculer ses habitudes. Mais Puisette va vite apprendre que la vie est plus drôle et jolie quand on la partage.* Spectacle offert dans le cadre des animations du réseau des bibliothèques de la CoVe.

► **L'agenda de ces animations est à retrouver sur [www.bedoin-mont-ventoux.fr](http://www.bedoin-mont-ventoux.fr) ou sur l'appli « Bédoin connectée »**

► **Pour mémoire, si vous êtes domicilié sur la commune, l'abonnement à la bibliothèque est gratuit! Votre carte vous permet également d'emprunter dans toutes les autres bibliothèques du réseau de la CoVe, et de bénéficier de toutes les ressources numériques proposées par la plateforme « Vivre connectés » : films, presse, soutien scolaire... Renseignez-vous!**

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15 h/18 h  
Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h  
Jeudi et Vendredi 16 h/18 h  
Samedi 10 h/12 h

Tél : 04 90 65 69 72  
[bibliotheque@bedoin.fr](mailto:bibliotheque@bedoin.fr)

## ■ La matinée environnement



► La matinée Environnement organisée par le Comité Environnement et Citoyenneté a eu lieu ce matin du 25 novembre au centre culturel

Les stands d'information réalisés par les membres du comité ainsi que celui de la CoVe consacré au compostage ont été installés dans le hall d'exposition de 9 heures à 12 heures.

Tout au long de cette matinée, les Bédouinçais qui avaient réservé un composteur ont pu venir le récupérer.

Les médiateurs de la COVE avaient prévu d'autres composteurs "au cas où", et ils ont eu raison puisque l'opé-

ration a eu un franc succès, permettant à de nombreux habitants de s'équiper. Il y avait aussi 4 composteurs et 2 récupérateurs d'eau à gagner en répondant au QUIZZ préparé par les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire. Après tri des réponses justes, 6 heureux gagnants ont été tirés au sort.

À 10 heures, un petit groupe de courageux s'est rendu sur la colline Saint Antonin avec le projet d'y ramasser d'éventuels déchets: la récolte a été mince, ce qui nous a fait penser que d'une part les comportements évoluent favorablement et aussi que les services techniques fournissent un travail remarquable qui contribue au maintien

de la propreté dans le village.

Au cours de ce moment convivial, le souhait d'organiser chaque année une journée dédiée à l'environnement et à la gestion des déchets a été de nombreuses fois évoquée. Le mistral glacé nous a soufflé que ce serait mieux au printemps! Nous en reparlerons évidemment au sein du comité mais gageons que cette idée va grandir et certainement aboutir à un beau projet!

**Merci à tous pour votre participation: notre village et plus largement notre planète méritent que ces questions soient au centre de nos préoccupations.**



## ■ Forêt communale de Bédoin: contrôle PEFC réalisé les 7 et 8 novembre derniers et passé avec succès!



À travers son système de certification de gestion durable des forêts et de traçabilité du bois, PEFC<sup>1</sup> a pour ambition de préserver les forêts, de garantir le respect de ceux qui y vivent, y travaillent et s'y promènent, mais aussi de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'humanité, aujourd'hui et pour l'avenir. En effet, la forêt génère une activité économique importante à travers sa production de bois, mais constitue également une réserve de biodiversité abritant une multitude d'espèces animales et végétales; c'est aussi un lieu de vie et de loisirs pour tous.

Apposé sur un produit en bois ou à base de bois (papier, manche de râtelier, menuiserie bois, granulés, etc.), le label PEFC apporte la garantie au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables et contrôlées et qu'à travers son acte d'achat, il participe à la gestion durable des forêts<sup>2</sup>.

PEFC est donc un outil au service de la gestion durable des forêts qui:

- définit des règles et des critères de gestion forestière durable applicables à ceux qui cultivent, récoltent, transforment et commercialisent le bois;
- les fait appliquer aux propriétaires et

aux entreprises qui s'engagent dans la certification;

- les fait contrôler par des organismes certificateurs indépendants afin de garantir de manière documentée et transparente que les exigences sont respectées.

En s'engageant en 2008 dans la certification forestière PEFC, la commune de Bédoin a souhaité valoriser son engagement pris en faveur d'une gestion durable et respectueuse des forêts et d'en apporter la preuve par le contrôle d'une tierce personne indépendante. La forêt communale de Bédoin constitue aujourd'hui une des plus grandes forêts communales de France avec 6200 ha de forêts et de milieux naturels. Elle s'étend sur tout le versant sud du mont Ventoux, du piémont agricole (400 m) jusqu'au sommet (1909 m) allant des forêts méditerranéennes, aux pelouses d'altitude d'affinités alpines.

Chaque année, l'entité régionale PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur<sup>3</sup> est amenée à contrôler des propriétaires forestiers, exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers certifiés PEFC de la région. La forêt communale faisait partie des propriétés certifiées PEFC pour lesquelles un contrôle de vérification de la bonne application du standard PEFC était à programmer en 2023.

C'est ainsi que les 7 et 8 novembre derniers a eu lieu le contrôle PEFC de la forêt communale de Bédoin. L'auditrice PEFC est venue vérifier le bon respect du standard de gestion durable des forêts PEFC, mené par les élus de la commune et l'Office national des forêts.

Le contrôle s'est déroulé en deux étapes, en présence d'élus de la commune et des gestionnaires de l'Office national des forêts:

1. Contrôle documentaire en mairie:
  - Les contrats (achat de bois sur pied, contrat de prestation de travaux forestiers)
  - Les conventions des activités menées en forêt (pâturage, chasse)
  - Les certificats d'origine des plants (plantations)
  - Les fiches de chantier
  - L'attestation de formation SST<sup>4</sup> du personnel...
2. Contrôle en forêt: visites des parcelles à enjeux sélectionnées par l'auditrice
  - Les derniers chantiers d'exploitation prévus à l'aménagement forestier: vérification de la qualité de l'exploitation, du respect des sols et de la prise en compte de la biodiversité, etc.
  - Les travaux de plantation pour faire face au changement climatique
  - La mise en place d'îlots de vieux bois
  - Les activités conventionnées en forêt: pâturage ovin, chasse
  - Les zones d'accueil du public et la mise en place d'un sentier pédagogique: « le sentier des graines », etc.

Si un écart est constaté entre les attentes et les pratiques, une action corrective est mise en place pour se mettre en conformité avec le standard de gestion durable des forêts PEFC.

Pour toute information complémentaire: [pefc-paca.org](http://pefc-paca.org)

1. PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes) est une certification de gestion durable des forêts.

2. Toutes les entreprises de transformation du bois ont appliqué les règles de traçabilité PEFC pour garantir au consommateur un produit issu de sources responsables.

3. PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur est elle-même auditée annuellement par un organisme certificateur indépendant accrédité par le COFRAC, sur la bonne application du système PEFC.

4. SST: Le salarié sauveteur secouriste a pour mission de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail mais aussi de participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise



## ■ Inauguration de la « forêt pédagogique »



devenus acteurs et garants du développement durable dans un contexte de changement climatique. Ils participeront à la gestion des parcelles (Perrache et Besouce) et transmettront le projet à leurs successeurs.

Les enfants vont, avec ce projet s'emparer de la longue histoire qui lie les Bédouinains à leur forêt mais aussi anticiper et préparer à leur modeste mesure le cadre de vie des générations futures.

En présence du conseil départemental, de l'ONF, du PNR, d'élus de Bédoin, du comité environnement, biodiversité et transition énergétique et du comité culture et patrimoine, l'inauguration des parcelles pédagogiques s'est déroulée le mercredi 11 octobre à Perrache, à l'endroit où les enfants des écoles avaient participé à la plantation de jeunes cèdres en novembre dernier.

Dès 10 heures, le conseil municipal des enfants et les jeunes du centre de loisirs

ont participé à une activité d'herborisation et de création artistique autour de la forêt, encadrée par Vêrane Bréchu, agent de l'ONF. Une belle occasion de s'initier à la botanique.

Nos jeunes élus ont été les premiers à s'exprimer lors de la cérémonie, ils ont présenté la parcelle au public.

Une charte d'engagement a été signée avec l'ONF, les communes forestières de Vaucluse et la commune de Bédoin. Nos jeunes élus, par cette charte sont



## ■ Une visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat pour le conseil municipal des enfants

► Le 25 octobre, pendant les vacances scolaires, les enfants, accompagnés de M. le maire et d'élus se sont rendus à Paris. Pour certains, c'était une « grande première » dans la capitale.

Il est important que les jeunes élus se familiarisent progressivement avec le fonctionnement de nos institutions locales mais aussi nationales pendant leur mandat.

Le matin, a été consacré au Palais Bourbon. Après la projection d'un film pédagogique, en compagnie d'une guide, ils ont visité les lieux emblématiques de l'assemblée. Les questions fusaient, témoignant de leur vif intérêt.

L'après-midi, nos jeunes conseillers ont été reçus par M. le Sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc qui les a initiés, au cours de la visite, au rôle des parlementaires, à l'histoire du magnifique Palais du Luxembourg. Nous le remercions pour le temps consacré à nos jeunes Bédouinains.



Une journée qui restera gravée dans les mémoires si l'on en juge par leurs commentaires enthousiastes, au retour de cette escapade parisienne.

## ■ Hommage à M. André Chainé



**Le monde associatif Bédouinain a perdu l'un de ses représentants qui aura marqué de son empreinte le Tennis Club de notre commune.** De janvier 1999 à février 2006, André Chainé a apporté son dynamisme, sa compétence, son dévouement en sa qualité de président au sein de cette structure sportive, appréciée des habitants. On se souvient du trio incontournable qu'il formait avec Monique Bernard et Claude Mladineo. Un bien bel exemple de dévouement au service des pratiquants et des passionnés. **Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je renouvelle mes plus sincères condoléances à son épouse, à sa famille et les assure de toute mon affection. Alain Constant**

## ■ Écurie des 7 Virages

Nous avons, les 15, 16 et 17 septembre, à l'occasion de la journée du patrimoine exposé quelques voitures dans le charmant village de Mèze, dans l'Hérault au bord de la mer.

Entre les déambulations parmi les magnifiques véhicules, nous avons dégusté huîtres, moules et autres crustacés chauds ou froids. Ce fut un week-end réussi avec plein de bonne humeur.

Notre sortie d'automne a eu lieu le sept octobre dans le but d'aller visiter la Chartreuse de Valbonne, dans le Gard. Ce fut pour la majorité d'entre nous une excellente découverte rehaussée par la visite commentée de notre jeune guide. Site grandiose situé au milieu d'un vignoble. Auparavant, nous avons eu le plaisir de déjeuner en terrasse du domaine de Val de Cèze à Bagnols sur Cèze.

**Dominique ROUYER Président**



## ■ L'arrivée du Père Noël à Bédoin le 22 décembre

En 2014 naissait une folle idée dans la tête des membres de l'association All Stars, offrir une soirée magique pour les enfants du village et un grand moment de partage et de convivialité pour les plus grands !

Cette année encore, la Place de la République, revêtira ses habits de lumière et la neige apportera sa féerie afin que nos chers bambins puissent admirer l'arrivée sensationnelle du Père Noël en tyrolienne.

Dès la sortie des classes, les enfants pourront profiter des nombreuses animations présentes sur la place, d'un goûter offert par les parents d'élèves, s'ensuivra une déambulation aux lampions qui les mènera vers l'église afin d'y admirer la crèche de Noël.

Les plus grands pourront flâner dans le marché de Noël sur l'avenue Barral des Baux, et profiter des mets gastronomiques proposés par l'association, notamment la célèbre choucroute que l'on ne présente plus.



S'ensuivra la spectaculaire descente du Père Noël sur sa tyrolienne qui traversera la place sous les regards ébahis de tous. Une fois les pieds sur terre, les premières détonations retentiront et le feu d'artifice, offert par la mairie, résonnera au cœur du village et fera pétiller les yeux de tous. L'association tient à remercier chaleureusement la Mairie pour son soutien inconditionnel, et tous ses amis et partenaires qui s'impliquent et nous soutiennent.

Voilà 10 ans que l'association se fait une joie d'offrir cet événement aux Bédouinains, c'est une grande fierté de pouvoir réunir toutes les générations du village pour partager un grand moment de bonheur, ce sont ces instants qui nous donnent envie de continuer.

En vous espérant très nombreux

### ► Les Temps forts :

- 16h30 Ouverture du village de Noël
- 17h30 Déambulation aux lampions
- 18h30 Descente du Père Noël
- 19 heures Feu d'artifice
- 20 heures Tirage de la tombola dont les profits iront au Téléthon et à la Maison de Retraite

**Les Membres de l'Association  
Bédoin All Stars**



## ■ Un courrier Présidentiel à la maison de retraite Artilland-Albert

À l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, le résident de l'EHPAD, Marcel a souhaité convier le Président de la République Française M. Emmanuel Macron.

Le secrétariat de l'EPHAD a donc adressé un courrier à l'Élysée, qui a gentiment répondu en retour. Monsieur Le Président a ainsi transmis ses vœux à Marcel, accompagné d'un portrait personnel-

lement dédié à son intention. Marcel fut très ému et très touché par ce geste présidentiel.

Sa famille remercie chaleureusement, Manon, Valentine et tout le personnel de L'EHPAD, pour leur dévouement et leur gentillesse, ainsi que Monsieur Le Président et son cabinet pour l'attention portée à Marcel.



## ■ L'association Easy Krav Maga (EKM)

► L'association sportive « EASY KRAV MAGA » ouvre ses portes à tous ceux qui désirent faire une activité physique et apprendre des techniques utiles pour se défendre.

► Notre discipline s'adapte à tous les publics de tous niveaux. Venez tester nos entraînements proposés par notre instructeur Mag.



Avant d'être instructeur en 2013, Mag a commencé le Krav Maga en 2003 à l'International Krav Maga Federation (IKMF) avec les instructeurs et experts Pierre Marques et Jean-Paul Jauffret. Elle a également suivi des leçons privées avec l'expert

et fondateur de l'Adaptive Krav Maga (dédié au handicap), Stéphane Chatton et s'est formée avec l'experte Megan Cohen Berkman. Elle participe à de nombreux séminaires et a obtenu son certificat d'instructeur militaire en 2017 avec Israel Cohen. C'est une très belle opportunité pour nous de l'avoir ici à Bédoin.

► Les cours de la section adultes (à partir de 15 ans) se déroulent tous les mardis de 18h00 à 19h20 à la salle des sports de Bédoin.

Les cours particuliers se déroulent sur rendez-vous.

## ■ La Croisée

L'association La Croisée est née, c'est officiel. Son objectif est la mise en valeur des arts et les savoir-faire du territoire<sup>1</sup>, incluant le provençal.

À cet égard, le cours de cuisine provençale avec initiation au provençal a été un franc succès le 30 septembre. Et, à la demande générale, il devrait y avoir d'autres événements de ce genre dans le futur.

La première assemblée générale

[contact@letierslieudebedoin.org](mailto:contact@letierslieudebedoin.org)  
[www.letierslieudebedoin.org](http://www.letierslieudebedoin.org)

(30/11/23) a décrit l'avancement de notre projet de Tiers Lieu à Bédoin. La recherche d'un lieu physique, chargé de sens, inscrit dans le patrimoine de Bédoin, se poursuit activement.

Là seront conçus, élaborés, testés, produits, promus, organisés les activités et événements « croisant » les spécificités du territoire.

Venez avec vos idées, rejoignez-nous, nous ferons de belles choses ensemble.

## ■ En Forme à Bédoin,



L'Association En Forme A Bédoin, a repris ses activités pour cette saison 2023/2024, début septembre au Centre culturel avec 100 adhérents dont 39 nouvelles personnes que nous accueillons avec grand plaisir. Nous les remercions tous pour leur confiance et leur fidélité.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même en cours d'année, vous serez toujours les bienvenus.

Les membres du Comité directeur vous souhaitent de très bonnes fêtes et vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette année 2024, à partager avec les vôtres.

► Les activités de l'association reprendront le LUNDI 8 JANVIER 2024 au Centre culturel.

Tél. 06 12 75 40 66

[secretariat@enformeabedoin.com](mailto:secretariat@enformeabedoin.com)

[www.enformeabedoin.com](http://www.enformeabedoin.com)

1. Ancré à Bédoin, adossé au Ventoux, accoudé aux Dentelles de Montmirail et au plateau de Vaucluse, il se perd dans les brumes du Rhône.

## ■ Club le Ventoux, pour les jeunes de 60 ans et plus



► L'année 2023 s'est terminée par un repas gibier au restaurant le Guintrand à Sainte-Colombe, dans une ambiance chaleureuse.

Facteur Cheval, dans la Drôme fut le dernier voyage 2023.

L'année 2024 sera ponctuée de nouveaux voyages à la journée qui sont en cours de préparation.

► Notre assemblée générale aura lieu le samedi 27 janvier 2024.

Une première sortie en février 2024 se fera dans un cabaret, avec repas.

Une deuxième sortie bouillabaisse se fera en mars 2024.

Le bureau du club Le Ventoux présente à tous ses adhérents et futurs adhérents ses meilleurs vœux pour 2024.

Nous espérons vous retrouver tous aussi nombreux.

S. Brezout

## ■ Les fêtes de fin d'année à Sainte-Colombe

► La crèche de Sainte Colombe sera ouverte au public tous les dimanches de décembre de 14 heures à 18 heures.

Les visites hors horaires sont sur rendez-vous (de préférence petit groupe) appelez le 06 16 02 57 92

► Fête des lumières

Le 16 décembre à partir 15 heures hameau de Sainte colombe, tartiflette, vin et chocolat chaud, châtaignes, petite ferme, crèche, divers petits commerçants pour vos derniers achats de Noël ainsi qu'un feu d'artifice et beaucoup de convivialité et peut-être le passage du Père-Noël.



## ■ MJC

► Notre MJC fière de ses 45 ans a redémarré l'année avec enthousiasme avec des enseignants dynamiques.

Certains d'entre eux que nous regretterons sont partis : retraite, grossesse, nouvelle vie comme Maïlys, Magali, Geneviève, Marianne et Annick. D'autres prennent le relais avec de nouvelles idées : Didier (jardin musical), Sandrine (Yoga), Patricia

(anglais), Jessica (fitness) et Ambre (danse).

Le 2<sup>e</sup> vide grenier d'automne a attiré de nombreux vendeurs et acheteurs, nous recommencerons !

Cet hiver, vous apportera plein de belles surprises sportives et théâtrales : « Au théâtre chez soi » et les mots de Brassens à Devos. Des stages enfants ou adultes pendant les vacances.

## ■ La rentrée des flous



**Le club photo « Les Flous du Ventoux »**, une passion partagée depuis 2014, pour promouvoir la pratique photographique ouverte à tous les amateurs passionnés, qui souhaitent échanger, progresser, mais également accompagner ceux qui ne maîtrisent pas complètement l'aspect technique parfois rébarbatif, et cela toujours dans la convivialité.

**La réunion des adhérents se tient le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois**, à 19h30, à la salle des jeunes (79, chemin du Vallat-de-Pommet entre le stade et la nouvelle salle de sport). Nous commençons par visionner et commenter les photos du mois, celles des sorties. Puis si l'emploi du temps le permet un atelier technique, pratique ou théorique, suivra. Ils sont animés par des membres du club ou par des intervenants extérieurs. Des ateliers pratiques seront proposés le mercredi après-midi, où il est également possible de réaliser des tirages grand format, sur imprimante de qualité professionnelle et à prix coûtant.

**Chaque mois est proposé :** Un thème photographique à illustrer avec 3 photos par personne.

- Il y a pour chacun également la possibilité de présenter sa photo préférée du mois.

- Des sorties photos avec ou sans visite d'exposition.

**La Formation :** plusieurs sessions de formation avec des photographes pro-

fessionnels sont d'ores et déjà réservées pour cette nouvelle saison.

### Les sorties photos :

Une à plusieurs sorties par mois sont organisées. Tout adhérent peut également proposer une sortie qui lui tient à cœur. En règle générale, nous pratiquons le covoiturage.

### Les événements :

- Chaque année les Flous organisent au centre culturel une expo de leurs travaux. Pour 2023 cette exposition a eu lieu du 10 au 17 novembre, le vernissage a eu lieu le samedi 11 novembre, à midi.

- Comme l'an passé les flous ont également participé au festival « Pinard Polar » en exposant une trentaine de photos sur le thème de la vigne, du vin et de la lecture.

- Les flous ont également réalisé une exposition éphémère l'automne dernier à la caserne.

**Les concours :** chaque année les flous participent au concours interclubs Provence nord. Concours jugé sur deux sessions, une en photo couleur et une autre en noir et blanc toujours sur tirages papier. Sept clubs se disputent le leadership régional dans la convivialité.

Alors, si vous avez envie de progresser et de pratiquer la photo d'une façon plus collective et conviviale, rejoignez les Flous : car plus on est de flous...

## ■ Mémoires de Bédoin et du Ventoux

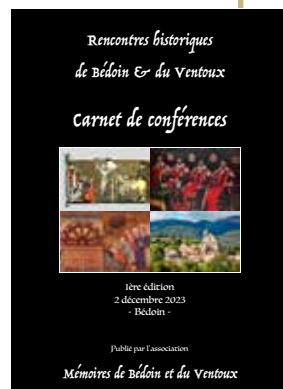
► Le 2 décembre dernier, notre association a présenté quatre conférences qui ont permis de survoler 700 ans de l'histoire de Bédoin.

Pour ceux qui n'auront pu assister à cet événement, le carnet reprenant le contenu de ces conférences est en dépôt-vente à la librairie L'astucieuse renarde au prix de 15 €.

Vous trouverez également à la librairie la revue n° 6 de notre association (13€) ainsi que quelques exemplaires de nos anciens numéros. Au sommaire de ce n° 6 : Histoire de la maison consulaire, Histoire d'un lavoir, La Mède et ses dérivations et bien d'autres articles.

Nous vous rappelons qu'il reste quelques exemplaires de l'ouvrage *Poilus de Bédoin* au prix promotionnel de 15 € également en dépôt-vente à la librairie.

► **L'assemblée générale de notre association aura lieu le 19 janvier prochain à l'Oustaou d'Anaïs à 18 heures.**



**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter**

memoiresbedoinventoux@gmail.com  
Tél : 06 19 36 83 52

Vous pouvez suivre nos actualités sur notre site :  
www.memoires-bedoin-ventoux.fr

### Renseignements :

www.lesflousduventoux.wordpress.com – lesflousduventoux@gmail.com



## ■ *Rendez-vous le 7 juillet 2024!*

Alors que l'édition 2023 du semi-marathon du mont Ventoux a connu un vif succès, quelques semaines après la course, les pré-inscrits étaient déjà nombreux à se positionner sur l'édition 2024. Le 18 octobre dernier, s'ouvraient les inscriptions: et quel succès! En effet, nous avons envisagé plusieurs scénarios, mais pas celui-ci: en moins de 72 heures, tous les dossards avaient trouvé preneur. En 2024, ce sont 1250 coureurs qui prendront le départ du fameux et mythique semi-marathon du mont Ventoux, mais aussi 18 pays représentés, une forte présence de nos amis belges, 91 départements représentés et une participation féminine en hausse.

« Victime de notre succès » et surtout très reconnaissants envers l'engouement que suscite l'ascension du Géant de Provence, nous avons décidé d'ouvrir une liste d'attente pour les personnes désireuses d'obtenir un dossard en cas de désistement.

La liste d'attente est disponible sur notre site internet: [www.semi-montventoux.com](http://www.semi-montventoux.com). Nous prenons contact directement par mail dès qu'un dossard se libère par ordre d'inscription.

Face à cette forte mobilisation, l'équipe Mont-Ventoux Organisation, met tout en œuvre afin de satisfaire le plus grand nombre de coureurs tout en garantissant une qualité d'accueil dans les meilleures conditions possibles.

**Bertrand Delhomme**



### **Vous aimez jouer avec les mots ?**

Venez découvrir de façon ludique le riche vocabulaire de la francophonie dans une ambiance conviviale. Nous jouons en formule « duplicate » : l'ensemble des joueurs a les mêmes lettres à chaque tour de jeu pour éliminer le hasard. Nous vous accueillerons pour deux séances d'essai sans engagement de votre part, avec prêt du matériel si nécessaire.

**Tous les mercredis à 14 heures  
au centre culturel, 1<sup>er</sup> étage, salle du conte lu.**

**Initiation aux techniques de jeu.**

**CONTACT : Guy DURAND**

**06 18 89 18 31**

**Mail : [superdurand84@laposte.net](mailto:superdurand84@laposte.net)**

## ■ *Musica Bédoin*

Après la découverte de Bohuslav Martinu le 14 octobre, toute en images et en musique, la saison musicale proposée par Musica Bédoin s'est achevée le 10 novembre avec le trio Agapé, dont le programme Mozart et Boccherini a ravi le public amoureux des grands classiques.

La programmation 2024 est « sur le feu », un travail passionnant de repérage d'artistes et de musiques diverses, poursuivant ainsi la démarche d'ouver-

ture de nos concerts à tous les publics, en collaboration avec les élus, la Mairie et ses services.

► **Notre prochaine assemblée générale se tiendra en février, suivie comme d'habitude d'un concert d'ouverture de la saison. Adhérents et sympathisants sont attendus en nombre pour ce moment d'échanges.**

Il est trop tôt pour parler du spectacle de fin août 2024, qui devient peu à peu

une tradition, offrant à toutes et à tous, de la belle musique, accessible et vivifiante, en plein air sur le parvis du centre culturel.

### **Contact**

PP Jobert, 06 80 14 08 37.

[www.musicabedoin.org](http://www.musicabedoin.org)

## ■ *Festival Polar Pinard: encore une bonne cuvée*



À ce train-là, c'est parti pour une saga. Il va falloir s'y résoudre: un troisième festival Polar Pinard s'impose pour l'année prochaine.

En témoigne la seconde édition de cette rencontre polardo-vigneronne qui s'est terminée le 22 octobre pour animer une fois de plus l'arrière-saison culturelle

du village en accueillant plus de six cents visiteurs pendant trois jours.

L'association des « Fondus Au Noir » se félicite encore de la participation non seulement des amateurs de livres et de vins mais aussi celle des Bédoinais qui ont joué le jeu en soutenant ce festival.

Vignerons, commerçants, bars, restaurants, loueurs de gîtes, artisans, les élèves de l'école et, bien entendu, les instances municipales, départementales et régionales, tous, d'une manière ou d'une autre, n'ont pas hésité à remettre « des thunes dans le bastringue » comme on le lisait dans les vieux romans policiers au début du xx<sup>e</sup> siècle.

Il paraît que les auteurs (trices) ont beaucoup apprécié leur séjour au pied du Ventoux grâce aussi au soutien de la presse départementale (La Provence, Vaucluse matin, RTV FM et France Bleu Vaucluse) qui a annoncé et relaté l'événement; et ce festival qui ne serait pas ce qu'il est sans, nord et sud du Ventoux confondus, la collaboration entre les deux librairies: « L'annexe » à Malaucène et « L'astucieuse renarde » à Bédoin.

À bientôt pour de nouvelles aventures...

## ■ *Une nouvelle saison pour le Ventoux Sud FC!*

La rentrée fut sportive au Ventoux Sud Football Club! Et c'est le moins que l'on puisse dire.

Nous avons connu un fort engouement au niveau des inscriptions de licences et nous comptabilisons, cette saison, près de 400 licenciés rouges et jaunes, soit 24 équipes constituées: un record!



Aujourd'hui, s'il est prouvé que le football rassemble pour les valeurs qu'il transmet: le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité, le label « Sport pour Valeur » du Crédit Agricole vient le confirmer.

projet de développement du club dans la formation des jeunes.

Le Ventoux Sud FC ne s'arrête pas là. Afin de pouvoir accueillir l'ensemble de nos licenciés dans les meilleures conditions possible et ainsi offrir des installations d'entraînement et de jeu

Pour la troisième année consécutive, nous renouvelons notre partenariat avec le Crédit Agricole Alpes Provence et Muriel Hurtis, ambassadrice du label qui accompagne, encourage et soutient le

de qualité, les vestiaires du stade municipal de Bédoin vont être refaits à neuf. Le déménagement du matériel et des équipements a été réalisé lors des vacances d'automne avec l'aide de deux agents du service technique municipal mis à disposition. Nous tenons à les remercier.

Les travaux dureront jusqu'à la fin de la saison sportive 2023-2024 et les entraînements et matchs seront délocalisés sur les communes de Mazan et de Caromb.

Les informations relatives aux entraînements sont mises à jour et disponibles sur notre page Facebook Ventoux Sud Football Club et sont relayées directement aux parents.

Belle saison à tous!

Olivier Jouvaud

## ■ *Bédoïn en transition*

La situation sur les plans national et international nous pousse à dépasser le cadre de notre village. Certes, il y aurait à dire pour améliorer encore les espaces publics, accentuer la protection de la biodiversité et le développement des énergies renouvelables ou faire progresser les pratiques afin d'associer toujours plus de Bédouinçais à l'élaboration des projets et à la vie des commissions. Les massacres en Israël, en Palestine et en Ukraine, l'exode des Arméniens et, en France, l'assassinat de professeurs et les fractures de plus en plus importantes au sein de la société ne sauraient nous

laisser insensibles et ne voir que nos problèmes locaux. S'il importe que l'État et les associations agissent pour la paix et la cohésion sociale, nous pouvons, au plan local, œuvrer afin de retisser des liens plus forts entre les habitants et faire naître une cohésion autour d'un projet de village. Il faudrait faire émerger de nouveaux projets associatifs, de nouveaux moments de convivialité, et concevoir de nouveaux moments de dialogue citoyen.

La jeunesse doit être une priorité. Écoutons-la, développons des ac-

tions de formation et d'éducation, aidons-la à s'insérer à la vie municipale, construisons avec elle un village qui réponde aux défis du 21<sup>e</sup> siècle. Nous vous souhaitons une bonne fin d'année et une bonne année 2024.

## ■ *Bédoïn Ventoux avec vous*

Le bilan à mi-mandat présenté dans le *Passadou* montre à quel point l'équipe municipale a un besoin de reconnaissance hors du commun et tout est bon pour tenter de briller... Au point de s'approprier la paternité des projets initiés par la précédente municipalité! Citons la réhabilitation du chalet Manin, l'aménagement de la route de Flassan, du chemin des remparts, du chemin des Florans, la station de lavage pour les pulvérisateurs agricoles... etc Rendons à César ce qui lui appartient et remercions ceux qui ont pris ces décisions...

Il est navrant que Monsieur le Maire n'ai ni la décence ni l'honnêteté intellectuelle d'en parler ainsi.

De même, le pavé « finances » est une véritable aberration :

Comme à son habitude, Mr le Maire arrange les chiffres à son avantage, nous vous avons déjà alerté.

L'endettement de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2020 était de 1 200 000 € (386 € par habitant)

Le prêt de 600 000 €, souscrit bien après les élections est une simple stratégie financière non assumée.

Annoncer une réduction de la dette de

la commune à fin 2022, est complètement faux.

Elle est en hausse de plus de 31 % et grimpe à 509 € par habitant depuis son élection...

Mr le Maire nous doit la stricte vérité, encore une fois tel n'est pas le cas, la présentation des chiffres est toujours « arrangée », c'est désolant et inquiétant pour l'avenir de Bédoïn.

Y. Charetteur, O. Mercier, M. Feldmann et M. Pape vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

## ■ *Bédoïn Ventoux, l'avenir ensemble*

En cette dernière tribune de l'année 2023, comment ne pas revenir sur les événements dramatiques survenus au Moyen-Orient, dans notre pays et à travers le monde...

Le massacre du 7 octobre en Israël, l'assassinat du professeur Dominique Bernard, la poursuite des combats en Ukraine et tant d'autres conflits ne peuvent que nous émouvoir et nous interroger.

Et c'est bien notre devoir, en tant qu'élus, de faire référence à ces événements tragiques et d'appeler à l'union plutôt que d'avoir la faiblesse de penser, qu'en ces instants si douloureux, seule la critique locale soit de mise.

Être élu, c'est se consacrer aux autres, c'est penser au bien-être quotidien des administrés, c'est se soucier de notre jeunesse, de nos aînés, de celles et ceux en difficulté et faire bouger les lignes favorablement. C'est apporter, avec ses moyens, des solutions qui vont uniquement dans l'intérêt général et qui permettent de « faire société ensemble ».

Pour Bédoïn, nous avons fait le choix du partage, de l'échange, du dialogue et de la solidarité. Nous poursuivons nos orientations vers l'apprentissage des fondamentaux républicains avec les plus jeunes d'entre nous à travers le Conseil Municipal des Enfants, nous

renforçons ce lien intergénérationnel indispensable, nous allons à la rencontre des habitants sur le terrain, nous nous retrouvons - administrés et élus - à l'occasion de réunions publiques afin de prendre en compte les demandes, d'étudier différentes propositions pour œuvrer en faveur de tous, sans exception. C'est bien là notre mission.

À l'aube d'une année nouvelle nous formulons les vœux d'une nation unie, d'un retour à la paix afin que les Bédouinçais puissent partager des instants de sérénité et de joie : que 2024 soit synonyme de bonheur pour tous.



## ■ *Cake aux fruits confits*

### Recette de Gabrielle, pâtisserie « Les 13 desserts »

#### Pour l'appareil à cake

- 300 g de farine
- 165 g de beurre
- 130 g de sucre roux
- 3 gros œufs
- 45 ml de lait
- 15 ml de fleur d'oranger ou 15 ml de rhum
- 2 g de bicarbonate de soude
- 7 g de levure chimique
- 2 g de sel
- 390 g de fruits confits coupés en morceaux irréguliers

#### Pour le nappage

- de la confiture d'orange amère
- des fruits confits
- des amandes concassées ou effilées

#### Préparation

- Commencer par tamiser les ingrédients secs: la farine, le bicarbonate, la levure et le sel ensemble. Incorporer ensuite les fruits confits coupés en petits et moyens dés. Réserver.
- Dans un autre récipient, chauffer le beurre pour lui donner une texture de pommade. Ajouter le sucre et mélanger au fouet jusqu'à obtenir une texture crémeuse.
- Ajouter les œufs progressivement un à un en mélangeant entre chaque ajout pour avoir un mélange bien homogène.
- Ajouter à cet appareil les fruits confits mis de côté en 2 fois et mélanger entre chaque ajout.
- Incorporer enfin le lait et, selon vos envies, le rhum ou la fleur d'oranger.
- Mélanger une dernière fois pour homogénéiser la pâte et la verser dans un moule à cake graissé et chemisé de papier cuisson.
- Enfourner environ 50 minutes dans un four préchauffé à 160°. À la fin de la cuisson, planter une lame de couteau dans le cake, elle doit ressortir humide mais propre.
- Laisser le cake refroidir avant de le démouler.
- Une fois à température ambiante, napper le cake de confiture d'orange amère et décorer de fruits confits ainsi que d'amandes concassées ou effilées.
- Pour une meilleure conservation, gardez-le au frigo, enveloppé de film alimentaire.



# Alain Constant, Maire de Bédoin et le Conseil municipal vous convient à la cérémonie des vœux

**Samedi 13 janvier 2024  
à 10 h 30 au centre culturel  
Hélen-Adam**



## CALENDRIER DES GARDES DES MÉDECINS

Docteurs Philippe BRENGUIER, Daniel TURTURICA, Clément CÉZANNE et Marie-Christine CAUT POITOUT à Mazan, Sandrine EMPHOUX, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Aurélien CEROU à Villes-sur-Auzon.

## DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

16-17.12	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 77 58
23-24-25.12	Dr Clément CÉZANNE	04 90 69 71 53
30-31.12	Dr Dominique LUNADIER	04 90 61 80 27
01.01	Dr Dominique LUNADIER	04 90 61 80 27
06-07.01	Dr Philippe BRENGUIER	04 60 69 77 58
13-14.01	Dr Anthony CASEGAS	04 90 65 92 12
20-21.01	Dr Marie-Christine CAUT POITOUT	04 90 69 63 15
27-28.01	Dr Clément CÉZANNE	04 90 69 71 53
03-04.02	Dr Sandrine EMPHOUX	04 90 65 92 12
10-11.02	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 77 58
17-18.02	Dr Jean-Louis GUBERT	04 90 65 92 12
24-25.02	Dr Dominique LUNADIER	04 90 61 80 27
02-03.03	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
09-10.03	Dr Aurélien CEROU	04 90 61 88 96
16-17.03	Dr Anthony CASEGAS	04 90 65 92 12
23-24.03	Dr Philippe BRENGUIER	04 60 69 77 58
30-31.03	Dr Marie-Christine CAUT POITOUT	04 90 69 63 15

*Ce calendrier peut être sujet à modification et toute information erronée est indépendante de notre volonté. La prise de garde par les médecins peut être amenée à débiter le samedi 12 heures.*

## DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04 90 31 43 43 • PHARMACIE DE GARDE : 3237

**SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro 112**

## ÉTAT CIVIL

### BIENVENUE :

Sarah CIARDELLI	née le 21.10.2023
Kessy RONIN	née le 08.11.2023
Cathalya CHARPENEL	née le 13.11.2023

### FÉLICITATIONS :

Pierre COULOMB et Anne-Gaëlle CHRISTEL	le 26.10.2023
Patrick DENIS et Julie GERBAUD	le 04.11.2023
Rémi BONET et Fanny GARDEZ	le 18.11.2023

### CONDOLÉANCES :

Marion DENIAU (39 ans)	le 02.10.2023
Roger ESTÈOULE (98 ans)	le 12.10.2023
Paul BARNÉOUD-CHAPELIER (87 ans)	le 15.10.2023
Josette DELHAYE veuve BAZERIES (91 ans)	le 30.10.2023
Thierry GOMEZ (62 ans)	le 14.11.2023
Marthe BERNARD veuve MARTIN (102 ans)	le 23.11.2023
André CHAINE (86 ans)	le 24.11.2023